



CONSEIL MUNICIPAL D'OFFLANGES PV REUNION DU 09 JUIN 2023

Présents :

Mme GERARDIN Ludivine

MM. BARBIER Cédric - CHAUCOUVERT Bruno – COMTE Claude - GERARDIN Ludivine – GRAS Jean Michel – GUELLE Jean Marie, Alexandre LENOBLE - JACQUOT Gilbert – THABARD Jean Claude – THABARD Nicolas – VINCENT Thierry.

Excusés : BARBIER Cédric (pouvoir à Thierry VINCENT)

Secrétaire de séance : Nicolas THABARD

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 30 MARS 2023

Le compte rendu du dernier conseil est adopté à l'unanimité.

2. DELEGATION DU DELEGUE ET DES SUPPLEANTS CHARGES DE PROCEDER A L'ELECTION DES SENATEURS

a. Election du Délégué

1 candidat, Jean Claude THABARD

Nombre de votants : 11

Nombre de voix exprimées : 11

Nombre de voix obtenues : 11

Jean Claude THABARD est élu Délégué de la commune en charge de procéder à l'élection des sénateurs.

b. Election des suppléants

3 candidats, Jean MICHEL GRAS, Gilbert JACQUOT, Thierry VINCENT

Nombre de votants 11

Nombre de voix exprimées : 11

Nombre de voix obtenues :

- Jean Michel GRAS 11 voix
- Gilbert JACQUOT 11 voix
- Thierry VINCENT 11 voix

Le départage en cas d'égalité se faisant selon les résultats des élections municipales, sont élus :

- Suppléant 1 : Thierry VINCENT
- Suppléant 2 : Gilbert JACQUOT
- Suppléant 3 : Jean Michel GRAS

3. DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE POUR LA COMMUNE

M. le Maire propose la candidature de Mme Monique VUILLEMIN.

Vote du conseil : Pour : 9 Contre 1 Abstention : 1

4. PLUI, ARRET DU DOSSIER

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour le projet final avec plusieurs demandes de modifications :

- Autorisation des commerces de détail et artisanat dans les zones UR sous conditions
- Suppression de la zone artisanale et commerciale sur la zone des 4 fesses

5. AVENANT CARRIERE

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'avenant n°2 du contrat de forage.

Avant de se prononcer, le Conseil Municipal souhaite quelques précisions et sollicite une entrevue avec la société d'exploitation et l'ONF.

6. TRAVAUX ET ETUDE DU MUR DE SOUTÈNEMENT

Le conseil Municipal prend connaissance des devis reçus pour les études géotechniques d'avant-projet de réfection du mur de soutènement

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre de l'entreprise GEOTEC pour un montant TTC de 11400€.

7. COURSE ORGANISEE PAR LE VELO CLUB DOLOIS LE 18/06

Le Vélo Club Dolois souhaite organiser plusieurs courses féminines le dimanche 18/06 avec arrivée à Offlanges.

- Course cadets : arrivée entre 16h05 et 16h40
- Course juniors séniors : arrivée entre 16h45 et 17h15.

Le Conseil Municipal donne son accord.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22h10.

